

## NOS INGÉNIEURS SONT VOS TALENTS DE DEMAIN !

### VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE : UNE RESSOURCE VITALE POUR GRENOBLE INP - PHELMA

Chaque année, avant la fin du mois de février, les entreprises s'acquittent d'un impôt : la Taxe d'Apprentissage. C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires. Cet appui financier est absolument nécessaire à notre école pour maintenir les ressources existantes et développer de nouveaux moyens pédagogiques et technologiques de pointe. Il représente 36 % des dépenses « formation » de Phelma.

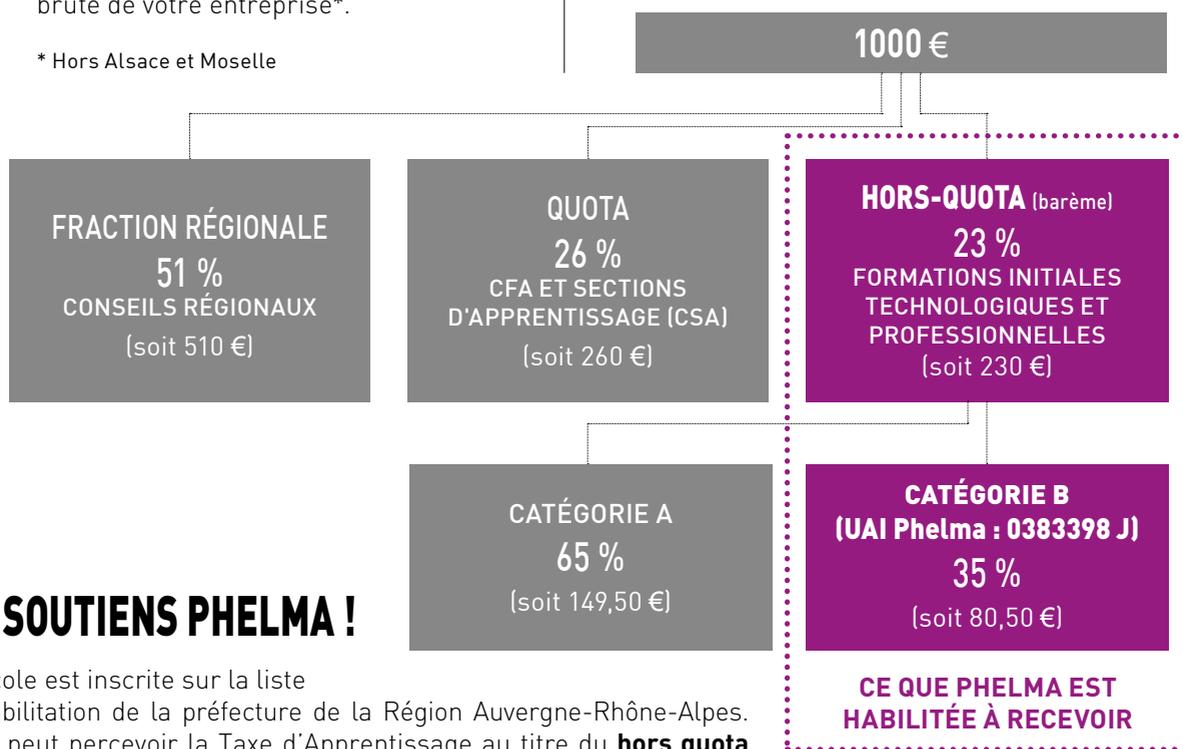
#### Montant de la Taxe d'Apprentissage 2018 :

0,68 % de la masse salariale annuelle brute de votre entreprise\*.

\* Hors Alsace et Moselle

#### EXEMPLE

Si votre Taxe d'Apprentissage à verser pour 2018 est de 1000 euros :



### JE SOUTIENS PHELMA !

L'école est inscrite sur la liste d'habilitation de la préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle peut percevoir la Taxe d'Apprentissage au titre du **hors quota** (ou barème) pour la **catégorie B** (niveau I) formation au diplôme d'ingénieur de l'Institut polytechnique de Grenoble - École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux - Phelma.

**CE QUE PHELMA EST  
HABILITÉ À RECEVOIR**

[phelma.grenoble-inp.fr/taxe-apprentissage](http://phelma.grenoble-inp.fr/taxe-apprentissage)

### GRENOBLE INP - PHELMA : L'ÉCOLE DE LA DIVERSITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE !

Micro & nanotechnologies, Énergie, Matériaux innovants, Technologies de l'information, Ingénierie biomédicale et Développement durable.

#### CHIFFRES CLÉS

Environ 1 400 élèves ingénieurs et en master, plus de 380 ingénieurs diplômés par promotion, 120 enseignants-chercheurs permanents issus des 11 laboratoires associés à l'école, plus de 300 intervenants de l'industrie et de la recherche, environ 25 % des élèves ingénieurs poursuivent en thèse.

## CALENDRIER

## JANVIER - FÉVRIER

Choisissez votre OCTA et précisez les codes de vos établissements bénéficiaires.

## 28 FÉVRIER 2019

Date limite du versement de votre Taxe d'Apprentissage à votre OCTA.

## JUIN - JUILLET

Votre versement est effectué !

## COMMENT LA VERSER ?

Dans votre bordereau :

Déterminez le montant souhaité de votre versement et indiquez à l'OCTA de votre choix :

- Le nom de l'école : Phelma ou École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux
- **Notre numéro UAI : 0383398 J**
- Notre numéro de SIRET : 193 819 125 00272

**Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance !  
Grâce à vous, nous finançons chaque année :**

L'achat et le renouvellement d'équipements pour les TP d'électronique, de nucléaire, d'automatisme et traitement du signal, de physico-chimie des matériaux.

Le renouvellement du matériel informatique.

L'achat et la maintenance de logiciels de modélisation numérique.

Retrouvez diplômés, étudiants, enseignants de Phelma sur la page **LinkedIn** de l'école.



Environ **1400** ÉLÈVES

**+ de 380**

INGÉNIEURS DIPLOMÉS par an

**87 %**

sont en CDI 6 mois après leur sortie de l'école

**5** PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES DE POINTE en micro & nanotechnologies, physique nucléaire, chimie, matériaux

**+ de 65 %**

des diplômés Phelma sont embauchés à la suite de leur projet de fin d'études, les autres trouvent un emploi en 2 mois environ

Chiffres issus de l'enquête CGE 2018 effectuée auprès de la promotion de diplômés Phelma 2017, 6 mois après leur sortie de l'école.

## CONTACT

Contactez le service des Relations Entreprises

relations.entreprises@phelma.grenoble-inp.fr

Tél : +33 (0)4 56 52 92 28

École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux

Grenoble INP - Phelma

Minatéc - 3 Parvis Louis Néel

CS 50257 - 38016 Grenoble Cedex 01

SIRET : 193 819 125 00272

